

Recherches sociographiques



Stéphane PAQUIN (dir.), avec la collaboration de Louise BEAUDOIN, Robert COMEAU et Guy LACHAPELLE, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, 324 p.

Jean-Nicolas De Surmont

Volume 51, numéro 1-2, 2010

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/044716ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/044716ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Surmont, J.-N. D. (2010). Compte rendu de [Stéphane PAQUIN (dir.), avec la collaboration de Louise BEAUDOIN, Robert COMEAU et Guy LACHAPELLE, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, 324 p.] *Recherches sociographiques*, 51(1-2), 241–242. <https://doi.org/10.7202/044716ar>

2007 et 2008 dans les pages de *L'Autr'Journal*, un journal « indépendant, indépendantiste et progressiste ». De même, la nature combative plutôt que démonstrative de ce livre explique d'une certaine manière l'absence de définitions rigoureuses de certains concepts clés : pour ne donner qu'un exemple, l'auteur n'explique nulle part ce qu'il entend par un terme aussi polysémique que celui de « bilinguisme ».

On peut également regretter la visée limitée, voire « domestique » de ce livre. En effet, contrairement à ce que le sous-titre *Dynamique actuelle des langues au Québec* nous porte à croire, l'ouvrage est loin de se pencher sur « les » langues au Québec. Il se borne à l'anglais et au français, alors que 12,2 % de la population québécoise allophone au Québec et 21,8 % de celle de la région métropolitaine de Montréal ont comme langue maternelle une langue autre que le français et l'anglais (OQLF, 2008). De même, Castonguay ne consacre aucune ligne à la question de la place hyper-centrale de l'anglais à l'échelle internationale et au fait qu'il s'agit de la première langue seconde en importance dans le monde. Or, ce sont là des facteurs importants pour expliquer la force d'attraction de l'anglais au Québec parmi les allophones. La question qui se pose est dès lors la suivante : peut-on réellement faire abstraction des facteurs liés à la mondialisation et n'examiner que le contexte canado-québécois ?

María Sierra CORDOBA SERRANO

Université d'Ottawa.
mariasierracordoba@gmail.com

Stéphane PAQUIN (dir.), avec la collaboration de Louise BEAUDOIN, Robert COMEAU et Guy LACHAPPELLE, *Les relations internationales du Québec depuis la doctrine Gérin-Lajoie (1965-2005)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2006, 324 p.

Ce livre est né à l'issue d'une rencontre scientifique organisée en 2005 par la Chaire Hector-Fabre en histoire de l'UQAM. L'ouvrage est composé de 19 chapitres et 4 annexes. La doctrine Gérin-Lajoie était alors marquée de son 40^e anniversaire. Pour célébrer le tout, Gérin-Lajoie ouvre l'ouvrage avec un avant-propos relatant l'historique des rapports France-Québec et ses prémisses. Parmi les éléments qui ont concrétisé les rapprochements entre la France et le Québec à ce moment, signalons l'accord signé le 27 février 1965 entre les ministres de l'Éducation du Québec et de France, Paul Gérin-Lajoie et Jean Christian Fouchet, assistés de Claude Morin et de Jean Basdevant. Cet accord constitua une étape importante dans l'évolution constitutionnelle du Québec. L'adhésion du Québec comme gouvernement participant à l'Agence de coopération culturelles et technique (ACCT) en 1970 témoigne aussi de l'avancement du statut du Québec au sein des organismes internationaux. En ouverture de la première partie, traitant de la doctrine Gérin-Lajoie, Stéphane Paquin aborde justement la question d'une diplomatie à paliers multiples qui fait que le monopole du gouvernement fédéral comme seul gouvernement pour représenter le Canada en matière de relations internationales est considéré comme inacceptable par le gouvernement du Québec depuis la formulation de cette doctrine. En matière internationale, le gouvernement fédéral n'a pas le monopole des affaires et, selon les tribunaux, rien n'oblige les provinces à

appliquer les traités fédéraux portant sur les domaines de leur compétence. Daniel Turp, député de Mercier, signe le chapitre 2 portant sur l'émergence d'un droit québécois des relations internationales, dont les règles ont été établies par trois lois successives : en 1974, la Loi sur le ministère des Affaires intergouvernementales (malgré la composante internationale du ministère déjà présente depuis 1967), devenue en 1984 la Loi sur le ministère des Relations internationales et amendée en 2002 par la Loi modifiant la Loi sur le ministère des Relations internationales.

Jean Tardif voit juste en affirmant que la doctrine Gérin-Lajoie a servi de catalyseur à des activités internationales diversifiées. Il replace également cette doctrine dans le contexte actuel de l'évolution du système international. La contribution de Louis Balthazar porte sur les relations entre le Québec et les États-Unis, qui comptent pour 83 % des échanges internationaux du Québec. Ce sont essentiellement l'aéronautique et les communications qui dominent dans les exportations vers le sud. Pierre-André Wiltzer dresse un portrait synthétique des relations France-Québec en rappelant l'acte de renaissance de ces relations que fut le voyage de de Gaulle au Québec en 1967, en signalant néanmoins l'absence de réaction face au discours du général à Québec le 23 juillet 1967. L'approche de Marc Chevrier éclaire quant à elle ces mêmes relations, mais en commentant la genèse de celles-ci, notamment la nomination d'Hector Fabre comme agent général du Québec à Paris grâce aux efforts du ministre Adolphe Chapleau qui discuta avec des personnalités françaises de coopération franco-québécoise. Depuis les années 1960, les secteurs de l'éducation et de la culture sont les seuls où les relations franco-québécoises jouissent d'une autonomie en matière d'exercice de leur compétence. Les troisième et quatrième parties traitent des relations France-Québec (moins novatrices dans leur propos), et de la doctrine Gérin-Lajoie à l'étranger, avec notamment des chapitres consacrés à la Catalogne et à la Belgique. La cinquième partie est consacrée aux bilans d'ex-ministres des relations internationales du Québec, notamment Claude Morin et Gil Rémillard.

Jean-Nicolas DE SURMONT

jdesurmont@yahoo.fr

Jean-Louis ROY, *Quel avenir pour la langue française. Francophonie et concurrence culturelle au XXI^e siècle*, Montréal, HMH, 2008, 275 p.

Spécialiste réputé de la Francophonie institutionnelle, ancien journaliste, en somme écrivain brillant avant tout, fin géopoliticien, Jean-Louis Roy livre ici un ouvrage novateur dans sa perspective sur la Francophonie. Le but de l'ouvrage est de chercher à comprendre les effets de la mondialisation, ses impacts sur la restructuration de la communauté internationale.

Roy cherche à connaître et apprécier la politique réelle qui déjà mobilise, structure et ouvre sur une compétition linguistique et culturelle intense. Il cherche en outre à comprendre la Francophonie telle qu'elle est devenue quarante ans après son émergence dans l'histoire tout en dressant un inventaire d'ensemble de son